

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean Lurcat - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Jean Lurcat - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (28552)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jean Lurcat - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (28552)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	1460	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats qualité rédactionnelles - forte capacité de travail - curiosité intellectuelle - bon niveau de culture générale - intérêt pour l'actualité	notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	méthode et organisation	appréciations	Très important
Savoir-être	assiduité	appréciations	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	appréciations	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité	appréciations	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

A l'issue du traitement algorithmique, chaque dossier a été lu et analysé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent avoir eu une attitude positive en classe : pas d'absence - pas de comportement non compatibles avec la scolarité.

Les compétences en Français - Mathématiques sont très importantes.

Signature :

Sylvie BEZAT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean
Lurcat